

RECAPITULATIF DEFRAIEMENTS sur CRC & CNC - OCCITANIE

Date de validation :

Maj le 14/03/2026

Phases de Groupe	Personnes Concernées	Spécificités	Déplacement	Restauration	Indemnités	Hébergement	Habillement	Prise en charge
EQUIPES : Open, Féminin, Vétérans, Jeu Provençal	Délégués	Désignés par le Comité du Club recevant	à la charge du club recevant	à la charge du club recevant		à la charge du club recevant et seulement en cas de nécessité	Tenue CD	A charge du Club recevant
	Arbitres			à la charge du club recevant	Selon barème FFPJP		Tenue officielle FFPJP	
	Equipes	RESTAURATION		DEPLACEMENT		HEBERGEMENT		INDEMNITES
		90 €	par équipe et par journée de Championnat	Indemnité pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » : voiture familiale à essence / trajet aller-retour le plus rapide entre le lieu de la compétition et le siège social du club.		Uniquement pour les week-ends à 3 matches : forfait d’hébergement de 150€ par équipe sous réserve que le siège du club soit situé à plus d’une heure du lieu de la compétition		Versées aux CDs par le CRO en fin de Championnat

Finales	Personnes Concernées	Spécificités	Déplacement	Restauration	Indemnités	Hébergement	Habillement	Prise en charge
EQUIPES : Open, Féminin, Vétérans, Jeu Provençal	Délégués	Désignés par le CRO (1 arbitre par championnat)	0.30€ du km ou frais laissés en don	Le Club organisateur prévoit le(s) repas		Réservations par le Club qui reçoit - prise en charge CRO sur présentation de facture	Tenue CRO	CRO
	Arbitres				CRO Selon barème FFPJP		Tenue officielle FFPJP	
	RESTAURATION				HEBERGEMENT ET DEPLACEMENT			INDEMNITES
	Féminin,Open, et JP : Samedi midi et soir ; dimanche midi. Forfait 90€/repas/équipe Vétérans : mercredi midi et soir ; jeudi midi. Forfait 90€/repas/équipe				FINALE : Pour les catégories relevant de parties de barrages (Féminin et Vétérans), il pourra être attribué un forfait hébergement de 150€ pour la veille de la compétition (vendredi ou mardi) sous réserve que le siège du club soit situé à plus d’une heure de trajet du lieu de la finale (durée indiquée par « Via Michelin » sur le trajet le plus rapide) ainsi que pour le soir suivant (samedi ou mercredi), soit 2 nuitées. Les clubs qualifiés pour la 2° journée sans parties de barrages (Open et Jeu Provençal) percevront un forfait d’hébergement de 150€ dans les conditions citées ci-dessus. Les conditions de déplacement restent identiques aux phases de groupe			Versées aux CDs par le CRO en fin de Championnat

CNC JP	Equipes						Aide CRO 250€ /équipe
CNC Vétérans	Equipes						Aide CRO 250€ /équipe